



Enquête unifiée annuelle auprès des entreprises
Enquête annuelle des manufactures, 2001

Fabrication du papier

SCIAN 322111-322299

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*, lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19

En vertu de cette loi, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.

Ce document est confidentiel une fois rempli.

If you prefer to receive the questionnaire in English, please call us toll-free at **1 888 881-3666**

0221

Corriger au besoin les renseignements pré-imprimés en remplissant les cases ci-dessous:

ASMF00/GEFF01

0001	Raison sociale	0004	Adresse		
0002	Nom commercial	0005	Ville	0006	Province ou État
0003	À l'attention de	0053	Pays	0007	Code postal/Zip code
0008	Prénom de la personne-ressource	0028	Nom de famille de la personne-ressource		
0052	Veillez déclarer pour:	0010	Langue préférée	2 <input type="radio"/> Français 1 <input type="radio"/> Anglais	

A - Introduction

Objet de l'enquête

Cette enquête sert à recueillir les données financières et d'exploitation nécessaires à la production de statistiques sur votre industrie. Pour plus d'information au sujet de l'objet de l'enquête, veuillez consulter le guide ci-joint.

Confidentialité

La loi interdit à Statistique Canada de publier des statistiques recueillies au cours de la présente enquête qui permettraient d'identifier une entreprise. **Les données déclarées dans le présent questionnaire resteront strictement confidentielles.** Elles serviront exclusivement à des fins statistiques et ne seront publiées que sous forme agrégée. Les dispositions de la *Loi sur la statistique* qui traitent de la confidentialité ne sont modifiées d'aucune façon par la *Loi sur l'accès à l'information* ou toute autre loi.

Veillez remplir et retourner le(s) questionnaire(s) dans l'enveloppe ci-jointe dans les 30 jours suivant la réception de l'envoi. Le(s) questionnaire(s) peut (peuvent) être aussi retourné(s) à Statistique Canada par télécopieur au 1 888 883-7999. Merci.

Si vous avez besoin d'aide ou d'information supplémentaire, téléphonez-nous au 1 888 881-3666.

Nom de la principale personne qui a rempli ce questionnaire:		0013	_____		
0026		0054	Prénom		
1 <input type="radio"/> M. 2 <input type="radio"/> Mme 3 <input type="radio"/> Mlle		Nom de famille			_____
Titre: 0014		Adresse électronique: 0018		Site Web: 0020	
Numéro de téléphone: 0017 ()		Poste: 0027		Numéro de télécopieur: 0016 ()	
Signature:		Rempli le:		AAAA MM JJ	
J'atteste que les renseignements fournis ici sont, à ma connaissance, complets et exacts.		0015		_____	

Couverture

Veillez inclure les données pour tous les emplacements inscrits dans la **Section F, « Effectif selon l'emplacement »**.

Activité commerciale principale

1. Veillez cocher, pour cette unité commerciale, l'activité **principale** décrivant le plus exactement la source majeure des revenus d'exploitation. Veillez ne cocher **qu'une seule** activité.

0140 1 Fabrication 2 Commerce de détail/Commerce de gros 3 Services 4 Autre

2. Veillez décrire brièvement votre activité commerciale principale: 0141 _____

3. Cela représente-t-il un changement avec l'année dernière? 0142 1 Oui 3 Non

Si votre activité commerciale principale n'est pas la fabrication, veuillez nous appeler au **1 888 881-3666** pour obtenir des instructions plus précises.

Renseignements sur la période de déclaration

Période de déclaration

Veillez déclarer les données pour votre **plus récent exercice financier disponible de 12 mois** se terminant entre le 1er janvier 2001 et le 31 mars 2002. Veillez indiquer ci-dessous la période couverte par le présent questionnaire.

4. Du 0011

AAAA	MM	JJ

Au 0012

AAAA	MM	JJ

5. Est-ce que les dates déclarées ci-dessus constituent un changement à votre exercice financier?

0059 1 Oui 3 Non

6. Est-ce que des unités d'exploitation de cette unité commerciale ont été fermées de façon temporaire ou saisonnière au cours de la période de déclaration?

0061 1 Oui 3 Non

7. Cette unité commerciale a-t-elle acquis des unités d'exploitation au cours de la période de déclaration?

0064 1 Oui 3 Non

8. Cette unité commerciale a-t-elle cédé/vendu des unités d'exploitation au cours de la période de déclaration?

0066 1 Oui 3 Non

Accords de partage de données

Pour éviter la répétition des activités d'enquête, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de données avec les bureaux provinciaux et territoriaux de la statistique et avec d'autres ministères. Ces ententes sont conclues conformément à la *Loi sur la statistique* fédérale et à la législation provinciale et territoriale correspondante. Les données sont confidentielles. **VOS RÉPONSES NE SONT PAS COMMUNIQUÉES À L'AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA (autrefois REVENU CANADA)**. Des précisions supplémentaires sur le partage des données sont incluses dans la présente trousse.

Directives générales

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, vos estimations les plus précises sont acceptables.

1. Le guide joint au présent questionnaire a été préparé afin de vous aider à le compléter. Les instructions sont numérotées et correspondent aux numéros du questionnaire.
2. Tous les montants déclarés doivent être arrondis en milliers de DOLLARS CANADIENS (\$'000 CAN) (p. ex. 55 417,40 \$ devient 55 \$).
3. Les pourcentages devraient être arrondis (p. ex. 37,3 % devient 37 %, 75,8 % devient 76 %).
4. Veuillez écrire lisiblement, à l'encre.
5. Le questionnaire dûment rempli peut être retourné à Statistique Canada par télécopieur au **1 888 883-7999**.

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception des documents, Statistique Canada offrira le niveau de protection garanti pour tous les renseignements recueillis aux termes de la *Loi sur la statistique*.

B - Revenus

- Veillez inclure:**
- tous les revenus, provenant des livraisons domestiques ou exportées, reçus par cette unité commerciale;
 - tous les revenus provenant des livraisons à d'autres unités de cette unité commerciale.
- Veillez exclure:**
- les taxes de vente fédérale et provinciales, droits et taxes d'accise,
 - tous les revenus provenant d'unités commerciales situées à l'extérieur du Canada.

B-1 Sorties de l'activité manufacturière

La valeur des livraisons doit **exclure** les frais de livraison par des transporteurs à forfait ou publics, les taxes de vente, les taxes d'accise, les escomptes, les rabais et les retours sur ventes.

1. Les sorties de l'activité manufacturière sont déclarées (en tant que):

2056 1 Livraisons 2 Production 3 Autre (veuillez spécifier): 2057 _____

2. Déclarez-vous selon le prix de vente final: 2058 1 Oui 3 Non

Si la réponse est « non »,
veuillez préciser le mode d'évaluation: 2063 _____

3. Livraisons de produits de propre fabrication

Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité produite	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
---	-----------------	-------------------	-----------------	------------------------------------

Nota: Paquets métriques - matériel suffisant pour couvrir trois mètres carrés lorsque posé

Nota: Rouleaux métriques - contenu du rouleau dix mètres carrés approximatif

3.001 Composé d'asphalte, chaud, en yrac

2715 00 3

Tonnes métriques

24001

23001

25001

3.002 Composé d'asphalte, froid, incluant barillets

2715 00 4

Tonnes métriques

24002

23002

25002

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)

3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité produite	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
3.003 Tall oil, même raffiné	3803	XXX	XXXXX	XXXXX	25003
3.004 Vapeur	3824 90 98	XXX	XXXXX	XXXXX	25004
3.005 Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, non alvéolaires et non renforcées (excluant auto-adhésifs) en polyéthylène ayant une gravité spécifique de moins de 0.94 (faible densité)	3920 10 1	XXX	XXXXX	XXXXX	25005
3.006 Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, non alvéolaires et non renforcées (excluant auto-adhésifs) en polyéthylène ayant une gravité spécifique de 0.94 ou plus (forte densité)	3920 10 2	XXX	XXXXX	XXXXX	25006
3.007 Sacs, sachets et pochettes, incluant les cornets, en polymères de l'éthylène, autres que pour ordures, nettoyage à sec, provisions, lunch et emballage	3923 21 9	XXX	XXXXX	XXXXX	25007
3.008 Panneaux de fibres (durs) d'une masse volumique excédant 0,8 g/cm ³	4411 1	Mètres carrés	24008	23008	25008
3.009 Panneaux de fibres (moyens) d'une masse volumique excédant 0,5 g/cm ³ mais n'excédant pas 0,8 g/cm ³	4411 2	Mètres cubes	24009	23009	25009
3.010 Panneaux de fibres (mous) d'une masse volumique excédant 0,35 g/cm ³ mais n'excédant pas 0,5 g/cm ³	4411 3	Mètres carrés	24010	23010	25010
3.011 Panneaux de construction ordinaires (panneaux isolants rigides)	4411 91 1	Mètres carrés	24011	23011	25011

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)

3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité produite	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
3.012 Panneaux isolants pour toits, incluant les types couchés (panneaux isolants rigides)	4411 91 2	Mètres carrés	24012	23012	25012
3.013 Panneaux décoratifs	4411 99 1	Mètres carrés	24013	23013	25013
3.014 Panneaux de support	4411 99 2	Mètres carrés	24014	23014	25014
3.015 Panneaux de fibres de bois d'une masse volumique n'excédant pas 0,35 g/cm ³ , ouvrés mécaniquement ou recouverts en surface, autres que panneaux décoratifs ou de support	4411 99 9	Mètres carrés	24015	23015	25015
3.016 Pâte mécanique de bois de défibreux (SGW) y compris la pâte mécanique de bois de défibreux sous pression (PGW)	4701 00 1	Tonnes métriques, séché à l'air	24016	23016	25016
3.017 Pâte mécanique de bois de raffineur (RMP)	4701 00 2	Tonnes métriques, séché à l'air	24017	23017	25017
3.018 Pâte thermomécanique de bois (TMP)	4701 00 3	Tonnes métriques, séché à l'air	24018	23018	25018
3.019 Pâtes chimiques de bois, à dissoudre	4702	Tonnes métriques, séché à l'air	24019	23019	25019
3.020 Pâte chimique de bois, résineux, écrue, à la soude ou au sulfate, autre que la pâte à dissoudre	4703 11	Tonnes métriques, séché à l'air	24020	23020	25020

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)

3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité produite	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
3.021 Pâte chimique de bois, résineux, mi-blanchie ou blanchie, à la soude ou au sulfate, autre que la pâte à dissoudre	4703 21	Tonnes métriques, séché à l'air	24021	23021	25021
3.022 Pâte chimique de bois, feuillu, mi-blanchie ou blanchie, à la soude ou au sulfate, autre que la pâte à dissoudre	4703 29	Tonnes métriques, séché à l'air	24022	23022	25022
3.023 Pâte chimique de bois, résineux, écru, au bisulfite, autre que les pâtes à dissoudre	4704 11	Tonnes métriques, séché à l'air	24023	23023	25023
3.024 Pâte chimique de bois, résineux, mi-blanchie ou blanchie, au bisulfite, autre que les pâtes à dissoudre	4704 21	Tonnes métriques, séché à l'air	24024	23024	25024
3.025 Pâtes mi-chimiques, pâtes mi-mécaniques, et pâtes chimico-thermomécaniques de bois (inclure noeuds)	4705	Tonnes métriques, séché à l'air	24025	23025	25025
3.026 Pâtes de fibres obtenues à partir de papier ou de carton recyclés (déchets et rebuts)	4706 2	Tonnes métriques, séché à l'air	24026	23026	25026
3.027 Pâte de matières fibreuses cellulosiques, autres que le bois et les pâtes de linters de coton	4706 9	Tonnes métriques, séché à l'air	24027	23027	25027
3.028 Déchets et rebuts de papiers ou de cartons utilisés pour la production de pâtes	4707	Tonnes métriques	24028	23028	25028
3.029 Papier journal, en rouleaux ou en feuilles	4801	Tonnes métriques	24029	23029	25029

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)					
3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité produite	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
3.030 Papiers fins non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, d'un poids au m ² inférieur à 40 g, sans bois, en rouleaux ou en feuilles (Note: si coupé à soit 21.5 x 28 cm ou 21.5 x 35.5 cm rapporter sur code de marchandises 4823.59)	4802 51	Tonnes métriques	24030	23030	25030
3.031 Papiers fins non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, d'un poids au m ² de 40 g ou plus mais n'excédant pas 150 g, sans bois, en rouleaux ou en feuilles (Note: si coupé à soit 21.5 x 28 cm ou 21.5 x 35.5 cm rapporter sur code de marchandises 4823.59)	4802 52	Tonnes métriques	24031	23031	25031
3.032 Papiers fins non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, d'un poids au m ² excédant 150 g, sans bois, en rouleaux ou en feuilles (Note: si coupé à soit 21.5 x 28 cm ou 21.5 x 35.5 cm rapporter sur code de marchandises 4823.59)	4802 53	Tonnes métriques	24032	23032	25032
3.033 Papiers fins (inclure groundwood), utilisés pour fins graphiques, dont plus de 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique (ex. encarts publicitaires)	4802 6	Tonnes métriques	24033	23033	25033
3.034 Matières premières pour papier de toilette, en rouleaux d'une largeur excédant 36 cm ou en feuilles dont un côté excède 36 cm	4803 00 11	Tonnes métriques	24034	23034	25034
3.035 Matières premières pour papier à démaquiller, en rouleaux d'une largeur excédant 36 cm ou en feuilles dont un côté excède 36 cm	4803 00 12	Tonnes métriques	24035	23035	25035

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)

3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité produite	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
3.036 Matières premières pour essuie mains en papier, en rouleaux d'une largeur excédant 36 cm ou en feuilles dont un côté excède 36 cm	4803 00 2	Tonnes métriques	24036	23036	25036
3.037 Matières premières pour serviettes de table en papier, en rouleaux d'une largeur excédant 36 cm ou en feuilles dont un côté excède 36 cm	4803 00 3	Tonnes métriques	24037	23037	25037
3.038 Matières premières pour tampons et serviettes hygiéniques, en rouleaux d'une largeur excédant 36 cm ou en feuilles dont un côté excède 36 cm	4803 00 4	Tonnes métriques	24038	23038	25038
3.039 Matières premières pour papiers à usage domestique/hygiène, en rouleaux d'une largeur excédant 36 cm ou en feuilles dont un côté excède 36 cm (exclure: matières premières pour papier à démaquiller, essuie-mains, serviettes de table et pour tampons et serviettes hygiéniques)	4803 00 9	Tonnes métriques	24039	23039	25039
3.040 Kraftliner, écreu, non couché ni enduit, en rouleaux ou en feuilles	4804 11	Tonnes métriques	24040	23040	25040
3.041 Papiers kraft pour sacs, écreus, non couchés ni enduits, en rouleaux ou feuilles	4804 21	Tonnes métriques	24041	23041	25041
3.042 Papiers et cartons kraft, non couchés ni enduits d'un poids n'excédant pas 150 g par m2 autres que matières premières pour papiers à usage domestique/hygiène ou papiers utilisés pour fins graphiques, en rouleaux ou feuilles (ex. enveloppe kraft, stock de papier pour sacs)	4804 3	Tonnes métriques	24042	23042	25042

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)

3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité produite	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
3.043 Papiers et cartons kraft, non couchés ni enduits, écrus, d'un poids entre 150 g et 225 g par m ² , en rouleaux ou feuilles	4804 41	Tonnes métriques	24043	23043	25043
3.044 Papiers et cartons kraft, blanchis et dont plus de 95% en poids sont constitués par des fibres de bois obtenues par un procédé chimique, d'un poids au m ² compris entre 150 g et 225 g, en rouleaux ou feuilles	4804 42	Tonnes métriques	24044	23044	25044
3.045 Papiers et cartons kraft, non couchés ni enduits, écrus, d'un poids excédant 225 g par m ² , en rouleaux ou feuilles (ex. cartons comprimés d'isolation)	4804 51	Tonnes métriques	24045	23045	25045
3.046 Papiers et cartons kraft, blanchis et dont plus de 95% en poids sont constitués par des fibres de bois obtenues par un procédé chimique, d'un poids supérieur à 225 g par m ² , en rouleaux ou feuilles (ex. dessous de verres)	4804 52	Tonnes métriques	24046	23046	25046
3.047 Papier mi-chimique pour cannelure, en rouleaux ou en feuilles	4805 1	Tonnes métriques	24047	23047	25047
3.048 Papiers et cartons multicouches, non couchés ni enduits, dont seulement une couche extérieure est blanchie, en rouleaux ou en feuilles	4805 22	Tonnes métriques	24048	23048	25048
3.049 Papiers et cartons multicouches, non couchés ni enduits, ayant trois couches ou plus dont seulement les deux couches extérieures sont blanchies, en rouleaux ou en feuilles	4805 23	Tonnes métriques	24049	23049	25049
3.050 Revêtement pour panneaux de gypse, non couchés ni enduits, en rouleaux ou en feuilles	4805 29 2	Tonnes métriques	24050	23050	25050

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)

3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité produite	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
3.051 Cartons pour mandrins, tubes et cylindres, non couchés ni enduits, en rouleaux ou en feuilles	4805 29 3	Tonnes métriques	24051	23051	25051
3.052 Papier et carton-filtre, non enduit, en rouleaux ou en feuilles	4805 4	Tonnes métriques	24052	23052	25052
3.053 Papiers et cartons feutres, papiers et cartons laineux, en rouleaux ou en feuilles (ex. feutre de toiture)	4805 5	Tonnes métriques	24053	23053	25053
3.054 Préparation de gaufrage (papier pour cannelure) non couché ni enduit, d'un poids n'excédant pas 150 g par m2, autre que papier mi-chimique pour cannelure, en rouleaux ou en feuilles	4805 60 4	Tonnes métriques	24054	23054	25054
3.055 Papiers ou cartons, non enduits, d'un poids n'excédant pas 150 g par m2, autres que papiers d'emballage, papiers isolants pour câble électrique, papiers pour condensateur, papier pour cannelure ou kraft, en rouleaux ou en feuilles	4805 60 9	Tonnes métriques	24055	23055	25055
3.056 Papiers et cartons, non couchés ni enduits, d'un poids au m2 compris entre 150 g et 225 g, autres que kraft (inclure des articles comme les cartons à chaussures et doublures, non transformés), en rouleaux ou en feuilles	4805 7	Tonnes métriques	24056	23056	25056
3.057 Papiers et cartons, non couchés ni enduits, d'un poids au m2 supérieur à 225 g, autres que kraft, en rouleaux ou en feuilles (inclure des articles comme les cartons à chaussures et doublures, non transformés)	4805 8	Tonnes métriques	24057	23057	25057
3.058 Papier et carton sulfurisé (parchemin végétal), en rouleaux ou en feuilles	4806 1	Tonnes métriques	24058	23058	25058

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)

3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité produite	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
3.059 Papiers et cartons assemblés à plat par collage, non couchés ni enduits à la surface ni imprégnés, en rouleaux ou en feuilles (ex. emballage imperméable)	4807	XXX	XXXXX	XXXXX	25059
3.060 Papiers et cartons ondulés, même perforés, en rouleaux ou en feuilles (Note: comme matière première comprend les feuilles ondulées en provenance de l'extérieur tandis que comme livraison, comprend ces feuilles ondulées vendues à l'extérieur)	4808 1	Tonnes métriques	24060	23060	25060
3.061 Papiers Kraft pour sacs de grande contenance, crêpés ou plissés, même gaufrés, estampés ou perforés, en rouleaux ou en feuilles	4808 2	Tonnes métriques	24061	23061	25061
3.062 Papiers fins couchés au Kaolin ou autre substance inorganique, sans bois, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, en rouleaux ou en feuilles (ex. calendriers, menus)	4810 1	Tonnes métriques	24062	23062	25062
3.063 Papiers fins couchés au Kaolin ou autre substance inorganique, kraft, blanchis, autres que ceux des types utilisés pour fins graphiques et dont plus de 95% en poids sont constitués par des fibres de bois, obtenues par un procédé chimique, d'un poids au m ² n'excédant pas 150 g, en rouleaux ou en feuilles (inclure cartons solides)	4810 31	Tonnes métriques	24063	23063	25063
3.064 Cartons solides blanchis, non transformés, couchés au Kaolin ou autre substance inorganique, d'un poids au m ² excédant 150 g, en rouleaux ou en feuilles (ex. support pour cartons pliants, assiettes, tasses)	4810 32 1	Tonnes métriques	24064	23064	25064

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)

3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité produite	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
3.065 Papiers et cartons gommés ou adhésifs, en rouleaux ou en feuilles	4811 2	Kilogrammes	24065	23065	25065
3.066 Papiers et cartons enduits, imprégnés ou recouverts de matières plastiques (à l'exclusion des adhésifs), en rouleaux ou en feuilles (inclure support pour contenants de lait, assiettes, tasses)	4811 3	Tonnes métriques	24066	23066	25066
3.067 Papiers et cartons enduits, imprégnés ou recouverts de cire, de paraffine, de stéarine, d'huile ou de glycérine, en rouleaux ou en feuilles	4811 4	Tonnes métriques	24067	23067	25067
3.068 Papier-cadeau, enduit, imprégné, recouvert, surface colorée, décorée ou imprimée, en rouleaux ou en feuilles	4811 90 1	XXX	XXXXX	XXXXX	25068
3.069 Papier à cigarettes, en cahiers ou en tubes	4813 1	XXX	XXXXX	XXXXX	25069
3.070 Papiers peints et revêtements muraux similaires; vitrauphanies	4814	XXX	XXXXX	XXXXX	25070
3.071 Enveloppes, papier	4817 1	XXX	XXXXX	XXXXX	25071
3.072 Papier hygiénique, en paquets, domestique	4818 10 1	Tonnes métriques	XXXXX	23072	25072
3.073 Papier hygiénique, en paquets, industriel	4818 10 2	Tonnes métriques	XXXXX	23073	25073
3.074 Essuie-mains, domestiques	4818 20 11	Tonnes métriques	XXXXX	23074	25074
3.075 Essuie-mains, industriels	4818 20 12	Tonnes métriques	XXXXX	23075	25075

B.1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)

3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité produite	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
3.076 Papier mouchoir et à démaquiller	4818 20 2	Tonnes métriques	XXXXX	23076	25076
3.077 Serviettes de table, papier, industrielles	4818 30 21	Tonnes métriques	XXXXX	23077	25077
3.078 Serviettes de table, papier, domestiques	4818 30 22	Tonnes métriques	XXXXX	23078	25078
3.079 Assortiments de nappes et de serviettes de table, papier	4818 30 3	XXX	XXXXX	XXXXX	25079
3.080 Serviettes en papier (couches), pour bébés	4818 40 1	Tonnes métriques	24080	23080	25080
3.081 Serviettes en papier (couches d'incontinence), pour adultes	4818 40 2	Tonnes métriques	24081	23081	25081
3.082 Serviettes hygiéniques et tampons, papier	4818 40 3	XXX	XXXXX	XXXXX	25082
3.083 Boîtes et caisses en papier ou carton ondulé	4819 1	XXX	XXXXX	XXXXX	25083
3.084 Contenants de lait, en papier ou carton non ondulé	4819 20 1	XXX	XXXXX	XXXXX	25084
3.085 Contenants en papier ou carton non ondulé, autres que contenants de lait (ex. paquets "tetra", boîtes de pizza)	4819 20 9	XXX	XXXXX	XXXXX	25085
3.086 Sacs et sachets de papier, multiparois, d'une largeur à la base de 40 cm ou plus	4819 30 1	XXX	XXXXX	XXXXX	25086
3.087 Sacs et sachets de papier, d'une largeur à la base de 40 cm ou plus, autres que multiparois	4819 30 9	XXX	XXXXX	XXXXX	25087

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)

3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité produite	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
3.088 Sacs et sachets en papier à parois multiples, d'une largeur à la base n'excédant pas 40 cm	4819 40 3	XXX	XXXXX	XXXXX	25088
3.089 Sacs et sachets d'épicerie en papier, d'une largeur à la base n'excédant pas 40 cm	4819 40 41	XXX	XXXXX	XXXXX	25089
3.090 Sacs et sachets de comptoir-caisse et/ou pour payer et emporter, en papier, d'une largeur à la base n'excédant pas 40 cm	4819 40 42	XXX	XXXXX	XXXXX	25090
3.091 Sacs en papier à provisions à poignées	4819 40 6	XXX	XXXXX	XXXXX	25091
3.092 Barils, contenants d'emballage, papier ou carton	4819 50 11	XXX	XXXXX	XXXXX	25092
3.093 Boîtes rigides en papier ou carton	4819 50 2	XXX	XXXXX	XXXXX	25093
3.094 Tasses en papier pour emballage d'aliments	4819 50 3	XXX	XXXXX	XXXXX	25094
3.095 Tubes en papier, contenants d'emballage	4819 50 4	XXX	XXXXX	XXXXX	25095
3.096 Blocs d'écriture, non imprimés	4820 10 11	XXX	XXXXX	XXXXX	25096
3.097 Blocs à dessin, non imprimés	4820 10 12	XXX	XXXXX	XXXXX	25097
3.098 Cahiers de classe, papier ou carton	4820 2	XXX	XXXXX	XXXXX	25098
3.099 Relieurs à anneaux, papier ou carton	4820 30 11	XXX	XXXXX	XXXXX	25099

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)

3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité produite	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
3.100 Chemises de classement, papier ou carton	4820 30 2	XXX	XXXXX	XXXXX	25100
3.101 Étiquettes en papier, imprimés	4821 10 1	XXX	XXXXX	XXXXX	25101
3.102 Attaches en papier, imprimées	4821 10 2	XXX	XXXXX	XXXXX	25102
3.103 Tubes ou cônes en papier pour l'enroulement des fils textiles	4822 10 1	XXX	XXXXX	XXXXX	25103
3.104 Bobines, canettes, burettes en papier, carton ou pâte à papier, pour l'enroulement du papier	4822 90 1	XXX	XXXXX	XXXXX	25104
3.105 Ruban cache gommé, auto-adhésif, découpé à format, en bandes ou en rouleaux	4823 11 1	XXX	XXXXX	XXXXX	25105
3.106 Papiers ou cartons utilisés pour fins graphiques, autres qu'imprimés, estampés ou perforés (inclure papiers pour machines à écrire et cartes postales coupés à soit 21.5 x 28 cm ou 21.5 x 35.5 cm), en rouleaux	4823 59	Tonnes métriques	24106	23106	25106
3.107 Tasses en papier, industrielles	4823 60 11	XXX	XXXXX	XXXXX	25107
3.108 Assiettes, en papier ou carton	4823 60 2	XXX	XXXXX	XXXXX	25108
3.109 Cartons et plateaux pour les œufs, articles moulés ou pressés	4823 70 1	XXX	XXXXX	XXXXX	25109
3.110 Plateaux pour aliments, articles moulés ou pressés	4823 70 2	XXX	XXXXX	XXXXX	25110

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)

3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité produite	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
3.111 Assiettes en papier, articles moulés ou pressés	4823 70 3	XXX	XXXXX	XXXXX	25111
3.112 Produits moulés de pâte, autres que cartons ou plateaux à oeufs, plateaux pour aliments ou assiettes	4823 70 9	XXX	XXXXX	XXXXX	25112
3.113 Isolation, en papier ou carton	4823 90 3	XXX	XXXXX	XXXXX	25113
3.114 Ficelages de fantaisie, papier	4823 90 4	XXX	XXXXX	XXXXX	25114
3.115 Compartiments pour cartons de livraison et bourres de caisses à oeufs, papier	4823 90 5	XXX	XXXXX	XXXXX	25115
3.116 Charnières pour photos, coupées aux dimensions	4823 90 92	XXX	XXXXX	XXXXX	25116
3.117 Emballages, papier, coupés aux dimensions	4823 90 95	XXX	XXXXX	XXXXX	25117
3.118 Blocs de feuilles mobiles, papier (feuilles de rechange pour relieurs à anneaux, calepins, etc.)	4823 90 97	XXX	XXXXX	XXXXX	25118
3.119 Toiture, en rouleaux, de papier organique et d'amiante, à surface unie	6807 10 00 1	Rouleaux métriques	24119	23119	25119
3.120 Toiture et parement, en rouleaux, de papier organique et d'amiante, à surface minérale	6807 10 00 2	Rouleaux métriques	24120	23120	25120
3.121 Revêtement (à base de papier et de papier organique)	6807 10 00 3	Tonnes métriques	24121	23121	25121

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)

3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité produite	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
3.122 Papiers organiques et d'amiante, saturés d'asphalte, à l'exclusion de rouleaux à toiture, à parement ou à revêtement à base de papier ou papier organique	6807 10 00 4	Tonnes métriques	24122	23122	25122
3.123 Bardeaux en fibres de verre saturés d'asphalte (y compris les parements de bardeaux)	6807 90 11	Paquets métriques	24123	23123	25123
3.124 Bardeaux organiques (cellulosiques) saturés d'asphalte (y compris les parements de bardeaux)	6807 90 12	Paquets métriques	24124	23124	25124
3.125 Panneaux isolants en asphalte, revêtement primaire	6807 90 21	Mètres carrés	24125	23125	25125
3.126 Feuilles et bandes minces en aluminium (même imprimées ou fixées sur papier, carton) d'une épaisseur n'excédant pas 0.2 mm	7607	XXX	XXXXX	XXXXX	25126
3.127 Contenants en feuilles d'aluminium (incluant les assiettes à tartes)	7612 90 3	XXX	XXXXX	XXXXX	25127
3.128 Articles de Noël	9505 1	XXX	XXXXX	XXXXX	25128

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)

3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité produite	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
20129 3.129 Tous autres produits livrés (préciser séparément les produits importants)	21129	22129	24129	23129	25129
4. Valeur totale des livraisons de produits de propre fabrication					25999

Pour information seulement

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)

	\$'000 CDN
5. Si vous n'avez pu exclure les frais de livraisons effectuées par transporteurs publics ou contractuels, les taxes de vente, les taxes d'accise, les rabais et les retours sur ventes du montant de chacun des produits inscrits à la section Livraisons de produits de propre fabrication , veuillez indiquer ce montant	2074 ()
6. Montant reçu pour le travail sur commande (exécuté sur des matières et des produits appartenant à d'autres incluant d'autres unités commerciales de votre entreprise)	2053
7. Montant reçu pour le travail de réparation (exécuté sur des matières et des produits appartenant à d'autres incluant d'autres unités commerciales de votre entreprise)	2059
8. Total des sorties de l'activité manufacturière (somme des montants déclarés aux lignes 4 à 7)	2054

B-2 Biens achetés pour la revente

	\$'000 CDN
9. Valeur totale des livraisons de biens achetés pour la revente (dans le même état qu'au moment de l'achat)	2028
10. Veuillez préciser ci-dessous les principaux produits et le pourcentage des livraisons de biens achetés pour la revente tels que déclarés à la ligne 9.	%
Produit 1	2026
Produit 2	2027
Produit 3	2069
Tous les autres produits	2076
Total	100%

B-3 Tous les autres revenus d'exploitation

	\$'000 CDN
11. Revenus provenant de location et de location à bail	2046
12. Subventions d'exploitation des gouvernements (exclure les subventions d'investissement)	2068
13. Tous les autres revenus d'exploitation qui ne sont pas mentionnés ci-dessus (p. ex. les revenus provenant de contrats de livraisons, redevances et droits de franchise) Veuillez déclarer les revenus en intérêts et les dividendes à la ligne 15.	2077

Total des revenus

	\$'000 CDN
14. Total des revenus d'exploitation (somme des montants déclarés aux lignes 8, 9 et 11 à 13)	2080
15. Revenus non liés à l'exploitation (p. ex. les revenus en intérêts et les dividendes)	2097
16. Total des revenus (somme des montants déclarés aux lignes 14 et 15) (ce montant doit correspondre au « Total des revenus » tel qu'indiqué dans votre État des résultats)	2098

17. Paiements échelonnés

Les deux questions suivants s'adressent aux unités commerciales qui fabriquent des produits nécessitant habituellement une très longue période de temps à compléter et d'importantes sommes d'argent (tels que navires, turbines):

17.1 Montant déclaré à la Section B-1, « Sorties de l'activité manufacturière », à la ligne 4 qui représente un paiement pour un travail effectué mais non livré. 2064

17.2 Pourcentage de la ligne 17.1 reçu de: Sources canadiennes ²⁰⁶⁶ _____ % Autres pays ²⁰⁶⁷ _____ %

C - Dépenses

Veillez inclure: • toutes les dépenses encourues, par cette unité commerciale, à l'intérieur ou à l'extérieur du Canada.

Veillez exclure: • TPS/TVH, TVQ;
• toutes les dépenses encourues par des unités commerciales situées à l'extérieur du Canada.

Note S'il vous est impossible d'exclure les TPS/TVH, TVQ de vos détails de frais, veuillez cocher ici

3004

C-1 Rémunération du travail

\$'000 CAN

1. Salaires et traitements des employés (inclure le surtemps et les payes de vacances) Les employés sont des travailleurs pour qui vous remplissez un formulaire T4 - État de la rémunération payée de l'Agence des douanes et du revenu du Canada (autrefois Revenu Canada). Avant de répondre à cette question, veuillez consulter le guide pour connaître ce qui doit être inclus ou exclu.	3010
2. Part des avantages sociaux versée par l'employeur Avant de répondre à cette question, veuillez consulter le guide pour connaître ce qui doit être inclus ou exclu.	3040
3. Total de la rémunération du travail (somme des montants déclarés aux lignes 1 et 2)	3041
4. Contributions sociales aux régimes provinciaux de santé et d'éducation Inclure • Impôt-santé des employeurs de l'Ontario; • Cotisation de l'employeur au «Fond des services de santé du Québec»; • Taxe du Manitoba aux fins de la santé et de l'éducation; • Impôt de Terre-Neuve sur la masse salariale.	3042

C-2 Entrées de l'activité manufacturière

Veillez exclure: • les matières ou les composants produits par cette unité commerciale pour son utilisation à l'interne.

5. Les entrées de l'activité manufacturière sont déclarées (en tant que):
3003 1 Achats 2 Usage 3 Autre (veuillez spécifier): 3004 _____

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Produit et utilisé dans cette unité commerciale	Acheté et utilisé (inclure les transferts des filiales)	
			Quantité utilisée	Quantité utilisée	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.001 Amidon de maïs, industriel	1108 12 2	Tonnes métriques	XXXXX	13001	15001
6.002 Amidons et féculé, autres que de froment (blé), maïs, pommes de terre ou manioc	1108 19	Tonnes métriques	XXXXX	13002	15002

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Produit et utilisé dans cette unité commerciale	Acheté et utilisé (inclure les transferts des filiales)	
			Quantité utilisée	Quantité utilisée	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.003 Gomme laque; gommes, résines, gommes-résines et baumes, naturels	1301	Kilogrammes	XXXXX	13003	15003
6.004 Sel (y compris le sel préparé pour la table et le sel dénaturé), chlorure de sodium pur; eau de mer	2501	Tonnes métriques	XXXXX	13004	15004
6.005 Soufres de toute espèce, à l'exclusion du soufre sublimé, du soufre précipité et du soufre colloïdal	2503	Tonnes métriques	XXXXX	13005	15005
6.006 Kaolin et argiles kaoliniques, même calcinés, achetés	2507 00 00 1	Tonnes métriques	XXXXX	13006	15006
6.007 Argiles, à l'exclusion de l'argile expansée, bentonite, l'argile réfractaire, cyanite, andalousite, sillimanite, mullite et terre de chamotte	2508 4	Tonnes métriques	XXXXX	13007	15007
6.008 Poudre de calcaire (pulvérisé)	2517 49 11	Tonnes métriques	XXXXX	13008	15008
6.009 Granules de toiture en granit	2517 49 21	Tonnes métriques	XXXXX	13009	15009
6.010 Granules de toiture en pierre, à l'exclusion granit ou calcaire	2517 49 29	Tonnes métriques	XXXXX	13010	15010
6.011 Castines	2521 00 1	Tonnes métriques	XXXXX	13011	15011
6.012 Chaux vive, chaux éteinte et chaux hydraulique, à l'exclusion d'oxyde ou d'hydroxyde de calcium	2522	Tonnes métriques	XXXXX	13012	15012
6.013 Paraffine contenant en poids moins de 0,75% d'huile	2712 2	Kilogrammes	XXXXX	13013	15013

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Produit et utilisé dans cette unité commerciale	Acheté et utilisé (inclure les transferts des filiales)	
			Quantité utilisée	Quantité utilisée	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CA\$)
6.014 Bitume de pétrole (asphalte)	2713 2	Tonnes métriques	XXXXX	13014	15014
6.015 Chlore	2801 1	Tonnes métriques	XXXXX	13015	15015
6.016 Acide sulfurique	2807 00 1	Tonnes métriques	XXXXX	13016	15016
6.017 Acides boriques	2810 00 2	XXX	XXXXX	XXXXX	15017
6.018 Dioxyde de soufre	2811 23	Tonnes métriques	XXXXX	13018	15018
6.019 Ammoniac anhydre	2814 1	Kilogrammes	XXXXX	13019	15019
6.020 Hydroxyde de sodium (soude caustique)	2815 1	Tonnes métriques	XXXXX	13020	15020
6.021 Hydroxyde de magnésium	2816 10 1	Kilogrammes	XXXXX	13021	15021
6.022 Bioxyde de titane	2823 00 1	Kilogrammes	XXXXX	13022	15022
6.023 Chlorate de sodium	2829 11	Tonnes métriques	XXXXX	13023	15023
6.024 Dithionite de sodium	2831 10 1	Kilogrammes	XXXXX	13024	15024
6.025 Sulfites de sodium	2832 1	Kilogrammes	XXXXX	13025	15025
6.026 Sulfates de sodium	2833 1	Tonnes métriques	XXXXX	13026	15026
6.027 Sulfate d'aluminium	2833 22	Tonnes métriques	XXXXX	13027	15027

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Produit et utilisé dans cette unité commerciale	Acheté et utilisé (inclure les transferts des filiales)	
			Quantité utilisée	Quantité utilisée	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.028 Carbonate de disodium (carbonate anhydre)	2836 2	Tonnes métriques	XXXXX	13028	15028
6.029 Silicates; silicates de métaux alcalins du commerce, de sodium	2839 1	Tonnes métriques	XXXXX	13029	15029
6.030 Peroxyde d'hydrogène (eau oxygénée) même solidifié avec de l'urée	2847	Tonnes métriques	XXXXX	13030	15030
6.031 Matières colorantes organiques synthétiques et préparations à base de ces matières	3204 1	XXX	XXXXX	XXXXX	15031
6.032 Peintures et vernis à base de polymères synthétiques ou naturels, dispersés ou dissous dans un milieu NON AQUEUX (à base d'huile)	3208	XXX	XXXXX	XXXXX	15032
6.033 Encres d'imprimerie	3215 1	XXX	XXXXX	XXXXX	15033
6.034 Colles de caséine	3501 90 2	XXX	XXXXX	XXXXX	15034
6.035 Colles d'origine animale, autres que la gélatine comestible et non-comestible	3503 00 3	XXX	XXXXX	XXXXX	15035
6.036 Colles à base de dextrine, d'amidon ou de féculé	3505 2	XXX	XXXXX	XXXXX	15036
6.037 Colophanes	3806 1	Kilogrammes	XXXXX	13037	15037
6.038 Fongicides, comme préparations	3808 2	XXX	XXXXX	XXXXX	15038

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Produit et utilisé dans cette unité commerciale	Acheté et utilisé (inclure les transferts des filiales)	
			Quantité utilisée	Quantité utilisée	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.039 Agents d'apprêt ou de finissage, accélérateur de teinture, autres qu'à base de matières amylacées, produit encollage base colophane, pour l'industrie du papier	3809 92 1	Kilogrammes	XXXXX	13039	15039
6.040 Polyéthylène d'une densité de moins de 0.94 (faible et très faible)	3901 1	XXX	XXXXX	XXXXX	15040
6.041 Polyéthylène d'une densité égale ou supérieure à 0.94 (forte)	3901 2	XXX	XXXXX	XXXXX	15041
6.042 Polyéthylène à faible densité linéaire (PEFDL), sous formes primaires	3901 90 1	XXX	XXXXX	XXXXX	15042
6.043 Polystyrène, sous formes primaires	3903 1	XXX	XXXXX	XXXXX	15043
6.044 Résines d'urée-formaldéhydes, autres que les compositions	3909 10 2	Kilogrammes	XXXXX	13044	15044
6.045 Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, non alvéolaires et non renforcées (excluant auto-adhésifs) en polyéthylène ayant une gravité spécifique de moins de 0.94 (faible densité)	3920 10 1	Kilogrammes	14045	13045	15045
6.046 Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, non alvéolaires et non renforcées (excluant auto-adhésifs) en polyéthylène ayant une gravité spécifique de 0.94 ou plus (forte densité)	3920 10 2	Kilogrammes	14046	13046	15046
6.047 Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, non alvéolaires et non renforcées (excluant auto-adhésifs) en cellulose ou en ses dérivés chimiques	3920 7	XXX	XXXXX	XXXXX	15047

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Produit et utilisé dans cette unité commerciale	Acheté et utilisé (inclure les transferts des filiales)	
			Quantité utilisée	Quantité utilisée	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.048 La "tex" de caoutchouc naturel, même prévulcanisé	4001 1	XXX	XXXXX	XXXXX	15048
6.049 Copeaux de bois reçus d'usines de placages, de scieries, achetés et utilisés pour la production de pâtes, procédé mécanique	000 000 292	Tonnes métriques, séché au four	XXXXX	13049	XXXXX
6.050 Copeaux de bois reçus d'usines de placages, de scieries, achetés et utilisés pour la production de pâtes, procédé au bisulfite	000 000 293	Tonnes métriques, séché au four	XXXXX	13050	XXXXX
6.051 Copeaux de bois reçus d'usines de placages, de scieries, achetés et utilisés pour la production de pâtes, procédé au sulfate et à la soude	000 000 294	Tonnes métriques, séché au four	XXXXX	13051	XXXXX
6.052 Copeaux de bois reçus d'usines de placages, de scieries, achetés et utilisés pour la production de pâtes, procédé chimique	000 000 295	Tonnes métriques, séché au four	XXXXX	13052	XXXXX
Total (6.049 à 6.052)				13053	15053
6.053 Copeaux de bois	4401 2	Tonnes métriques, séché au four	XXXXX		
6.054 Déchets et rebuts de bois (autres que copeaux) sciures inclus, achetés et utilisés pour la production de pâtes, procédé mécanique	000 000 296	Tonnes métriques, séché au four	XXXXX	13054	XXXXX
6.055 Déchets et rebuts de bois (autres que copeaux) sciures inclus, achetés et utilisés pour la production de pâtes, procédé au bisulfite	000 000 297	Tonnes métriques, séché au four	XXXXX	13055	XXXXX

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Produit et utilisé dans cette unité commerciale	Acheté et utilisé (inclure les transferts des filiales)	
			Quantité utilisée	Quantité utilisée	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.056 Déchets et rebuts de bois (autres que copeaux) sciures inclus, achetés et utilisés pour la production de pâtes, procédé au sulfate et à la soude	000 000 298	Tonnes métriques, sèche au four	XXXXX	13056	XXXXX
6.057 Déchets et rebuts de bois (autres que copeaux) sciures inclus, achetés et utilisés pour la production de pâtes, procédé mi-chimique	000 000 299	Tonnes métriques, sèche au four	XXXXX	13057	XXXXX
Total (6.054 à 6.057)				13058	15058
6.058 Sciures, déchets et débris de bois autres que copeaux	4401 3	Tonnes métriques, sèche au four	XXXXX		
6.059 Bois rond résineux acheté et utilisé pour la production de pâtes, procédé mécanique	000 000 284	Mètres cubes	XXXXX	13059	XXXXX
6.060 Bois rond résineux acheté et utilisé pour la production de pâtes, procédé au bisulfite	000 000 285	Mètres cubes	XXXXX	13060	XXXXX
6.061 Bois rond résineux acheté et utilisé pour la production de pâtes, procédé au sulfate et à la soude	000 000 286	Mètres cubes	XXXXX	13061	XXXXX
6.062 Bois rond résineux acheté et utilisé pour la production de pâtes, procédé mi-chimique	000 000 287	Mètres cubes	XXXXX	13062	XXXXX
Total (6.059 à 6.062)				13063	15063
6.063 Bois à pâte de conifères (résineux)	4403 20 3	Mètres cubes, billes	XXXXX		
6.064 Bois rond feuillu acheté et utilisé pour la production de pâtes, procédé mécanique	000 000 288	Mètres cubes	XXXXX	13064	XXXXX

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Produit et utilisé dans cette unité commerciale	Acheté et utilisé (inclure les transferts des filiales)	
			Quantité utilisée	Quantité utilisée	Coût à cette unité commerciale (\$' 000 CAN)
6.065 Bois rond feuillu acheté et utilisé pour la production de pâtes, procédé au bisulfite	000 000 289	Mètres cubes	XXXXX	13065	XXXXX
6.066 Bois rond feuillu acheté et utilisé pour la production de pâtes, procédé au sulfate et à la soude	000 000 290	Mètres cubes	XXXXX	13066	XXXXX
6.067 Bois rond feuillu acheté et utilisé pour la production de pâtes, procédé mi-chimique	000 000 291	Mètres cubes	XXXXX	13067	XXXXX
Total (6.064 à 6.067)					
6.068 Bois à pâte de non-conifères (feuillu)	4403 99 1	Mètres cubes, billes	XXXXX	13068	15068
6.069 Panneaux de fibres (durs) d'une masse volumique excédant 0,8 g/cm3	4411 1	XXX	XXXXX	XXXXX	15069
6.070 Pâte mécanique de bois de défibreux (SGW) y compris la pâte mécanique de bois de défibreux sous pression (PGW)	4701 00 1	Tonnes métriques, séché à l'air	14070	13070	15070
6.071 Pâte thermomécanique de bois (TMP)	4701 00 3	Tonnes métriques, séché à l'air	14071	13071	15071
6.072 Pâtes chimiques de bois, à dissoudre	4702	Tonnes métriques, séché à l'air	14072	13072	15072
6.073 Pâte chimique de bois, résineux, écru, à la soude ou au sulfate, autre que la pâte à dissoudre	4703 11	Tonnes métriques, séché à l'air	14073	13073	15073

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Produit et utilisé dans cette unité commerciale	Acheté et utilisé (inclure les transferts des filiales)	
			Quantité utilisée	Quantité utilisée	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.074 Pâte chimique de bois, résineux, mi-blanchie ou blanchie, à la soude ou au sulfate, autre que la pâte à dissoudre	4703 21	Tonnes métriques, séché à l'air	14074	13074	15074
6.075 Pâte chimique de bois, feuillu, mi-blanchie ou blanchie, à la soude ou au sulfate, autre que la pâte à dissoudre	4703 29	Tonnes métriques, séché à l'air	14075	13075	15075
6.076 Pâte chimique de bois, résineux, mi-blanchie ou blanchie, au bisulfite, autre que les pâtes à dissoudre	4704 21	Tonnes métriques, séché à l'air	14076	13076	15076
6.077 Pâte chimique de bois, feuillu, mi-blanchie ou blanchie, au bisulfite, autre que les pâtes à dissoudre	4704 29	Tonnes métriques, séché à l'air	14077	13077	15077
6.078 Pâtes mi-chimiques, pâtes mi-mécaniques, et pâtes chimico-thermomécaniques de bois (inclure noeuds)	4705	Tonnes métriques, séché à l'air	14078	13078	15078
6.079 Pâte de linters de coton	4706 1	Tonnes métriques, séché à l'air	14079	13079	15079
6.080 Pâte de matières fibreuses cellulosiques, autres que le bois et les pâtes de linters de coton	4706 9	Tonnes métriques, séché à l'air	14080	13080	15080
6.081 Déchets et rebuts de papiers ou cartons, Kraft ou ondulés, écrus, utilisés pour la production de pâtes	4707 1	Tonnes métriques	14081	13081	15081
6.082 Déchets et rebuts de papiers ou cartons obtenus principalement à partir de pâte chimique blanchie, non colorée dans la masse, utilisés pour la production de pâtes (exclure kraft et papier ondulé)	4707 2	Tonnes métriques	14082	13082	15082

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Produit et utilisé dans cette unité commerciale	Acheté et utilisé (inclure les transferts des filiales)	
			Quantité utilisée	Quantité utilisée	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.083 Déchets et rebuts de papier journal, provenant surtout de pâte mécanique (inclure culls), utilisés pour la production de pâtes	4707 30 1	Tonnes métriques	14083	13083	15083
6.084 Papier journal, en rouleaux ou en feuilles	4801	Tonnes métriques	14084	13084	15084
6.085 Papiers supports pour papier peint, en rouleaux ou feuilles	4802 4	Tonnes métriques	14085	13085	15085
6.086 Papiers fins non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, d'un poids au m ² inférieur à 40 g, sans bois, en rouleaux ou en feuilles (Note: si coupé à soit 21.5 x 28 cm ou 21.5 x 35.5 cm rapporter sur code de marchandises 4823.59)	4802 51	Tonnes métriques	14086	13086	15086
6.087 Papiers fins non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, d'un poids au m ² de 40 g ou plus mais n'excédant pas 150 g, sans bois, en rouleaux ou en feuilles (Note: si coupé à soit 21.5 x 28 cm ou 21.5 x 35.5 cm rapporter sur code de marchandises 4823.59)	4802 52	Tonnes métriques	14087	13087	15087
6.088 Papiers fins non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, d'un poids au m ² excédant 150 g, sans bois, en rouleaux ou en feuilles (Note: si coupé à soit 21.5 x 28 cm ou 21.5 x 35.5 cm rapporter sur code de marchandises 4823.59)	4802 53	Tonnes métriques	14088	13088	15088
6.089 Papiers fins (inclure groundwood), utilisés pour fins graphiques, dont plus de 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique (ex. encarts publicitaires)	4802 6	Tonnes métriques	14089	13089	15089

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Produit et utilisé dans cette unité commerciale	Acheté et utilisé (inclure les transferts des filiales)	
			Quantité utilisée	Quantité utilisée	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.090 Matières premières pour papiers à usage domestique/hygiène, en rouleaux d'une largeur excédant 36 cm ou en feuilles dont un côté excède 36 cm	4803	Tonnes métriques	14090	13090	15090
6.091 Matières premières pour papier de toilette, en rouleaux d'une largeur excédant 36 cm ou en feuilles dont un côté excède 36 cm	4803 00 11	Tonnes métriques	14091	13091	15091
6.092 Papiers et cartons pour couvertures, dits "Kraftliner", non couchés ni enduits, en rouleaux ou en feuilles	4804 1	Tonnes métriques	14092	13092	15092
6.093 Papiers kraft pour sacs, écrus, non couchés ni enduits, en rouleaux ou feuilles	4804 21	Tonnes métriques	14093	13093	15093
6.094 Papiers et cartons kraft, non couchés ni enduits, écrus, d'un poids n'excédant pas 150 g par m ² , en rouleaux ou feuilles (ex. stock de papier pour sacs)	4804 31	Tonnes métriques	14094	13094	15094
6.095 Papiers et cartons kraft, non couchés ni enduits, écrus, d'un poids entre 150 g et 225 g par m ² , en rouleaux ou feuilles	4804 41	Tonnes métriques	14095	13095	15095
6.096 Papiers et cartons kraft, blanchis et dont plus de 95% en poids sont constitués par des fibres de bois obtenues par un procédé chimique, d'un poids au m ² compris entre 150 g et 225 g, en rouleaux ou feuilles	4804 42	Tonnes métriques	14096	13096	15096
6.097 Papiers et cartons kraft, non couchés ni enduits, écrus, d'un poids excédant 225 g par m ² , en rouleaux ou feuilles (ex. cartons comprimés d'isolation)	4804 51	Tonnes métriques	14097	13097	15097

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Produit et utilisé dans cette unité commerciale	Acheté et utilisé (inclure les transferts des filiales)	
			Quantité utilisée	Quantité utilisée	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.098 Papier mi-chimique pour cannelure, en rouleaux ou en feuilles	4805 1	Tonnes métriques	14098	13098	15098
6.099 Papiers et cartons multicouchés, non couchés ni enduits, dont chaque couche est blanchie, en rouleaux ou en feuilles	4805 21	Tonnes métriques	14099	13099	15099
6.100 Papiers et cartons multicouchés, non couchés ni enduits, dont seulement une couche extérieure est blanchie, en rouleaux ou en feuilles	4805 22	Tonnes métriques	14100	13100	15100
6.101 Papiers et cartons multicouchés, non couchés ni enduits, ayant trois couches ou plus dont seulement les deux couches extérieures sont blanchies, en rouleaux ou en feuilles	4805 23	Tonnes métriques	14101	13101	15101
6.102 Papiers et cartons multicouchés, non couchés ni enduits, écrus, en rouleaux ou en feuilles (ex. carton pour mandrin, carton doublure)	4805 29	Tonnes métriques	14102	13102	15102
6.103 Feutre de toiture, à pli simple, en rouleaux contenant 46.5 m ² ou plus, pour utilisation dans la fabrication de toitures, bardeaux ou parement d'asphalte	4805 50 1	Tonnes métriques	14103	13103	15103
6.104 Papiers et cartons, non couchés ni enduits, d'un poids n'excédant pas 150 g par m ² , autres que kraft, en rouleaux ou en feuilles (ex. papiers d'emballage, papier pour cannelure)	4805 6	Tonnes métriques	14104	13104	15104

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Produit et utilisé dans cette unité commerciale	Acheté et utilisé (inclure les transferts des filiales)	
			Quantité utilisée	Quantité utilisée	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.105 Papiers et cartons, non couchés ni enduits, d'un poids au m ² compris entre 150 g et 225 g, autres que kraft (inclure des articles comme les cartons à chaussures et doublures, non transformés), en rouleaux ou en feuilles	4805 7	Tonnes métriques	14105	13105	15105
6.106 Papier dit "cristal" et autres papiers calandrés transparents ou translucides, en rouleaux ou en feuilles	4806 4	Tonnes métriques	14106	13106	15106
6.107 Papiers et cartons ondulés, même perforés, en rouleaux ou en feuilles (Note: comme matière première comprend les feuilles ondulées en provenance de l'extérieur tandis que comme livraison, comprend ces feuilles ondulées vendues à l'extérieur)	4808 1	Tonnes métriques	14107	13107	15107
6.108 Papiers Kraft pour sacs de grande contenance, crépés ou plissés, même gaufrés, estampés ou perforés, en rouleaux ou en feuilles	4808 2	Tonnes métriques	14108	13108	15108
6.109 Papiers Kraft, crépés ou plissés, même gaufrés, estampés ou perforés, autres que sac Kraft, en rouleaux ou en feuilles	4808 3	Tonnes métriques	14109	13109	15109
6.110 Papiers fins couchés au Kaolin ou autre substance inorganique, sans bois, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, en rouleaux ou en feuilles (ex. calendriers, menus)	4810 1	Tonnes métriques	14110	13110	15110

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)					
6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Produit et utilisé dans cette unité commerciale	Acheté et utilisé (inclure les transferts des filiales)	
			Quantité utilisée	Quantité utilisée	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.111 Papiers fins couchés au Kaolin ou autre substance inorganique, kraft, blanchis, autres que ceux des types utilisés pour fins graphiques et dont plus de 95% en poids sont constitués par des fibres de bois obtenues par un procédé chimique, d'un poids au m ² n'excédant pas 150 g, en rouleaux ou en feuilles (inclure cartons solides)	4810 31	Tonnes métriques	14111	13111	15111
6.112 Papiers fins couchés au Kaolin ou autre substance inorganique, kraft, blanchis, autres que ceux des types utilisés pour fins graphiques et dont plus de 95% en poids sont constitués par des fibres de bois obtenues par un procédé chimique, d'un poids au m ² excédant 150 g, en rouleaux ou en feuilles (ex. support pour cartons pliants, assiettes, tass)	4810 32	Tonnes métriques	14112	13112	15112
6.113 Papiers ou cartons auto-adhésifs, en rouleaux ou en feuilles	4811 21	Tonnes métriques	14113	13113	15113
6.114 Papiers et cartons enduits, imprégnés ou recouverts de matières plastiques (à l'exclusion des adhésifs), blanchis, d'un poids au m ² excédant 150 g, en rouleaux ou en feuilles (ex. support pour contenants de lait, assiettes, tasses)	4811 31	Tonnes métriques	14114	13114	15114
6.115 Papiers ou cartons utilisés pour fins graphiques, autres qu'imprimés, estampés ou perforés (inclure papiers pour machines à écrire et cartes postales coupés à soit 21.5 x 28 cm ou 21.5 x 35.5 cm), en rouleaux	4823 59	Tonnes métriques	14115	13115	15115
6.116 Granules de toiture colorés artificiellement	6802 10 1	Tonnes métriques	14116	13116	15116
6.117 Mats, seulement de fibres de verre	7019 31 1	XXX	XXXXX	XXXXX	15117

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)		
10. Contenants non consignés et autres matières d'expédition et d'emballage	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
10.001 Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matière plastique, non alvéolaires et non renforcées (excluant auto-adhésifs)	3920	35001
10.002 Sacs, sachets, pochettes et cornets, en matière plastique	3923 2	35002
10.003 Palettes, palettes-caisses et traîneaux, en bois	4415 20 1	35003
10.004 Papiers et cartons kraft, non couchés ni enduits, en rouleaux ou en feuilles autres que matières premières pour papiers à usage domestique/hygiène ou papiers utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques	4804	35004
10.005 Papiers et cartons multicouches, non couchés ni enduits, en rouleaux ou en feuilles	4805 2	35005
10.006 Boîtes et caisses en papier ou carton ondulé	4819 1	35006
10.007 Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou carton non ondulé	4819 2	35007
10.008 Étiquettes de tous genres, en papier ou carton, imprimés ou non	4821	35008
10.009 Bobines, canettes, burettes en papier, carton ou pâte à papier, pour l'enroulement du papier	4822 90 1	35009
10.010 Emballages, papier, coupés aux dimensions	4823 90 95	35010
10.011 Courroies d'acier contenant < .25% de carbone	7211 23 10 1	35011
10.012 Fils en fer ou en aciers non alliés	7217	35012
10.013 Fils en acier inoxydable	7223	35013
10.014 Bondes filetées, plaques de bondes, scellés, et autres accessoires pour l'emballage, en métaux communs	8309 90 9	35014

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)		
10. Contenants non consignés et autres matières d'expédition et d'emballage	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
30015 10.015 Tous autres contenants et autres matières et fournitures d'emballage (préciser séparément les produits importants)	31015	35015
		25999
11. Total des achats de contenants non consignés et autres matières d'expédition et d'emballage		
		3302
12. Coût des fournitures utilisées pour exploiter, entretenir et réparer les bâtiments et les équipements		
13. Montant payé à d'autres unités commerciales et à d'autres entrepreneurs pour un travail effectué sur du matériel appartenant à cette unité commerciale (c.-à-d. travail sur commande et de réparation)		4046
14. Total des entrées de l'activité manufacturière (somme des montant déclarés aux lignes 7 et 11 à 13)		3310

Pour information seulement

C-3 Dépenses en énergie et en services publics d'approvisionnement en eau

- Veillez exclure:**
- les dépenses en énergie et en eau qui sont imputées au compte de dépenses de location et de location à bail. Veuillez déclarer ces paiements à la **Section C-4, « Dépenses pour achats de services »**, à la ligne 22, « Frais de location et de location à bail »;
 - toutes les entrées de produits et les charges d'alimentation. Veuillez déclarer ces paiements à la **Section C-2, « Entrées de l'activité manufacturière »**, à la ligne 7, « Total des achats de matières premières et composants ».

	Quantité	\$'000 CAN
15. Dépenses en énergie et en eau:	4079	4030
15.1 Électricité	'000 KWH	
15.2 Essence		4032
15.3 Mazout léger (nos 2 et 3)		4072
15.4 Mazout lourd (nos 4, 5 et 6)		4073
15.5 Carburant diesel		4041
15.6 Gaz de pétrole liquéfiés (propane, butane, etc.)		4074
15.7 Gaz naturel		4045
15.8 Charbon		4071
15.9 Toutes les autres formes d'énergie (p. ex. vapeur, oxygène)		4060
Veillez spécifier les articles principaux: 4057		
15.10 Services publics d'approvisionnement en eau		4065
16. Total des dépenses en énergie et en services publics d'approvisionnement en eau (somme de tous les montants déclarés aux Dépenses en énergie et en eau)		4066

17. Si le total des dépenses est de zéro, est-ce parce que le coût du combustible et de l'électricité est inclus dans la location?

4077 1 Oui 3 Non

18. Est-ce que cette unité commerciale a généré de l'énergie utilisée comme substitut à l'énergie achetée (p. ex. chauffage, électricité, vapeur)?

4078 1 Oui 3 Non

C-4 Dépenses pour achats de services

	\$'000 CAN
19. Dépenses pour le transport de marchandises et l'entreposage de biens	4070
20. Frais de poste et de messagerie	4085
21. Frais de téléphone et autres services de télécommunications	4101
22. Frais de location et de location à bail. Inclure les dépenses pour la location de locaux à bureaux ou d'autres biens immobiliers, de véhicules automobiles, d'ordinateurs et de périphériques, d'autres matériel et outillage, et d'autres biens.	4115
23. Achats de services d'entretien et de réparations, y compris les services de conciergerie et de nettoyage. Inclure les matières, les pièces et la main-d'oeuvre. Exclure les frais de gestion immobilière.	4175
24. Paiements versés à un bureau de placement ou à un service de location de personnel (p. ex. rémunération de travailleurs temporaires versée par l'intermédiaire d'une agence ou frais pour services de recherche de personnel)	3080

C-4 Dépenses pour achats de services (suite)

	\$'000 CAN
25. Dépenses en recherche et en développement (sous-traitance)	4251
26. Frais pour tous les autres services professionnels et commerciaux (p. ex. services juridiques et de comptabilité, techniques, de consultation, d'enseignement et de formation)	4315
27. Primes d'assurance (p. ex. responsabilité, véhicules automobiles, bâtiments, équipement) Exclure, s'il y a lieu, les primes payées directement à votre siège social. Veuillez déclarer ce montant à la question 35, « Frais de gestion ou tout autre frais de service versés au siège social et aux autres unités de service d'appoint aux entreprises »	4350
28. Services de publicité	4365
29. Frais de voyage, de repas et d'hébergement	4376
30. Droits et redevances de franchisage	4440
31. Toutes les autres dépenses pour achats de services qui ne sont pas mentionnées ci-dessus (p. ex. frais de gestion immobilière, enlèvement des déchets et des matières dangereuses, frais de services financiers tels que les frais bancaires, les commissions sur les cartes de crédit et de débit) Veuillez déclarer les dépenses en intérêts à la ligne 40, à la section « Total des dépenses ».	4500

C-5 Toutes les autres dépenses d'exploitation

	\$'000 CAN
32. Biens achetés pour la revente (dans le même état qu'au moment de l'achat)	4025
33. Dépenses pour fournitures de bureau	3301
34. Dépenses pour toutes les autres matières, composants et fournitures Exclure les achats facturés au compte d'immobilisations.	3392
35. Frais de gestion ou tout autre frais de service (p. ex. services juridiques, de publicité, primes d'assurance) versés au siège social et aux autres unités de services d'appoint aux entreprises (p. ex. entrepôts, centres de vente, transports routiers)	4555
36. Impôts fonciers et taxes d'affaires, licences et autres permis, incluant les permis de bâtir et les frais de développement	4410
37. Total de l'amortissement sur les actifs de cette unité commerciale et sur les contrats de location-acquisition (si applicable à cette unité commerciale)	4520
38. Toutes les autres dépenses d'exploitation (inclure toutes les dépenses qui ne sont pas mentionnées ailleurs) (p. ex. provision pour créances irrécouvrables, dons et rajustement des stocks) Veuillez déclarer les dépenses en intérêts à la ligne 40, à la section « Total des dépenses ».	4569

Total des dépenses

	\$'000 CAN
39. Total des dépenses d'exploitation (somme des montants déclarés aux lignes 3, 4, 14, 16 et 19 à 38)	4599
40. Autres dépenses (p. ex. les frais d'intérêts tels que les intérêts sur les emprunts, la partie intérêts des paiements hypothécaires et tous les autres frais d'intérêts y compris ceux reliés aux contrats de location-acquisition)	4630
41. Total des dépenses (somme des montants déclarés aux lignes 39 et 40) (ce montant doit correspondre au « Total des dépenses » tel qu'indiqué dans votre État des résultats)	4699

Note: Si vous établissez vous-même la cotisation des taxes de vente provinciales, veuillez cocher ici 3002

D - Stocks

Inscrire la valeur comptable des stocks (c.-à d. le montant inscrit dans les livres comptables)

Veillez inclure • les stocks appartenant à cette unité commerciale et qui sont gardés au Canada ou à l'extérieur du Canada (incluant les stocks gardés dans tout entrepôt, point de vente, en transit ou en consignation).

Veillez exclure • les stocks gardés en consignation pour autrui.

	Valeur du stock d'ouverture \$'000 CAN	Valeur du stock de fermeture \$'000 CAN
1. Matières premières, composants et fournitures	5520	5525
2. Produits en cours de fabrication	5510	5515
3. Produits finis	5500	5505
4. Biens achetés pour la revente (dans le même état qu'au moment de l'achat)	5560	5565
5. Autres stocks (veuillez spécifier): 5556	5557	5558
6. Total des stocks (somme des montants déclarés aux lignes 1 à 5)	5550	5555

7. Utilisez-vous un système de production Juste-à-temps comme stratégie pour réduire les stocks et les coûts?

5559 1 Oui 3 Non

Commandes non remplies

1. Prière de déclarer la valeur des commandes non remplies au dernier jour de votre année fiscale. Veuillez consulter le guide pour plus d'information.

\$'000 CAN
5554

E - Première destination des livraisons

Les données sur la première destination des livraisons serviront à améliorer les renseignements sur les mouvements des biens et des services entre les provinces et vers d'autres pays. Veuillez indiquer la répartition par destination du « Total des sorties de l'activité manufacturière », déclaré à la ligne 8 de la **Section B - Revenus**. Si les montants en dollars (en milliers de dollars canadiens) ne sont pas disponibles, veuillez déclarer en pourcentage.

Destination	\$'000 CAN	OU	%
1. Terre-Neuve	8600		8400
2. Île-du-Prince-Édouard	8615		8415
3. Nouvelle-Écosse	8605		8405
4. Nouveau-Brunswick	8610		8410
5. Québec	8620		8420
6. Ontario	8625		8425
7. Manitoba	8630		8430
8. Saskatchewan	8635		8435
9. Alberta	8640		8440
10. Colombie-Britannique	8645		8445
11. Yukon	8655		8455
12. Territoires du Nord-Ouest (sans le Nunavut)	8651		8451
13. Nunavut	8652		8452
14. États-Unis	8665		8465
15. Mexique	8670		8470
16. Pays de l'Union européenne ¹	8677		8477
17. Pays de l'Asie-Pacifique ²	8678		8478
18. Tous les autres pays	8676		8476
Total (si vous déclarez en dollars, la somme des lignes 1 à 18 doit correspondre au montant déclaré à la ligne 8 de la Section B - Revenus , « Total des sorties de l'activité manufacturière »)	8680		100%

¹ Autriche, Belgique, Danemark, France, Finlande, Allemagne, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Espagne, Suède et le Royaume-Uni

² Australie, Brunei, Chine, Hong Kong, Indonésie, Japon, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Singapour, Corée du Sud, Taiwan, Thaïlande et Vietman

F - Effectif selon l'emplacement

Veillez compléter selon le cas cette section pour tous les emplacements qui se rattachent à votre unité commerciale. Veillez également indiquer s'il y a lieu, les changements concernant les acquisitions et/ou dispositions d'établissements. Prière de rapporter sur une feuille séparée si vous manquez d'espace.

Les travailleurs de la production manufacturière incluent ceux inscrits sur la liste de paye de cet établissement affectés à :

- la production manufacturière;
- l'installation;
- l'exploitation forestière, d'une mine ou d'une carrière (opérations intégrées, là où il y a lieu);
- la construction pour utilisation à l'interne;
- la fabrication de l'outillage pour utilisation à l'interne.

Les travailleurs de la production non-manufacturière, étant inscrits sur la liste de paye de cet établissement, incluent :

- le personnel de direction, administratif, de vente et de recherche.

Effectif aux emplacements inclus dans ce questionnaire:

Réservé à l'usage de Statistique Canada	Emplacement (numéro et rue, municipalité, province et code postal)	Activité principale	Traitements, salaires, primes, commissions, etc. (\$'000 CAN)	Nombre moyen de salariés pendant la période de déclaration
		Manufacturière	6175	6176
		Non-Manufacturière	6177	6178
		Manufacturière	6175	6176
		Non-Manufacturière	6177	6178
		Manufacturière	6175	6176
		Non-Manufacturière	6177	6178
		Manufacturière	6175	6176
		Non-Manufacturière	6177	6178
		Manufacturière	6175	6176
		Non-Manufacturière	6177	6178
TOTAL - tous les emplacements (somme des montants et des nombres déclarés dans cette section)			6181	6000

G - Faits qui ont pu influencer sur votre unité commerciale

Afin de réduire les demandes possibles d'information supplémentaires, veuillez cocher la/les case(s) décrivant le mieux les changements importants de vos activités, par rapport à la période de déclaration précédente.

- | | |
|---|---|
| 1. 9953 <input type="radio"/> Nouveau contrat/perte de contrat | 9958 <input type="radio"/> Grève/lockout |
| 9954 <input type="radio"/> Changements organisationnels | 9959 <input type="radio"/> Mises à pied dues à l'automatisation |
| 9955 <input type="radio"/> Expansion des installations/réduction | 9944 <input type="radio"/> Changements de fournisseur(s) |
| 9945 <input type="radio"/> Changements dans la gamme des produits | 9936 <input type="radio"/> Taux de change |
| 9956 <input type="radio"/> Changements dans le paiement de bonis et/ou de primes de séparation | 9960 <input type="radio"/> Changements de taxes/tarifs |
| 9957 <input type="radio"/> Sous-traitance | 9947 <input type="radio"/> Changements de prix de la main-d'œuvre ou des matières premières (entrées) |
| 9961 <input type="radio"/> Activité réduite due aux variations météorologiques, à un sinistre ou à un feu | 9946 <input type="radio"/> Changements de prix des biens ou services vendus (sorties) |

2. Veuillez expliquer ou fournir des explications supplémentaires qui pourraient être indispensables à la compréhension des données que vous avez soumises:

9962 _____

9963 _____

9964 _____

H - Commentaires

1. Combien de temps avez-vous mis pour recueillir les données et remplir ce document? (p.ex. 1 heure 30 minutes)

9910 9909

_____ heure(s) _____ minute(s)

2. Nous vous invitons à nous aider à améliorer notre programme d'enquêtes auprès des entreprises. À cette fin, nous vous serions reconnaissants de nous faire part de vos commentaires sur les points qui suivent ou de vos réflexions en général.

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • contenu du questionnaire • nouvelles questions d'intérêt pour votre industrie • langage du questionnaire • utilisation de la terminologie propre au domaine des affaires • clarté des questions (p. ex. les définitions, les exemples d'inclusion et d'exclusion, les feuilles de codes, les directives, les guides de réponse) | <ul style="list-style-type: none"> • ordre et enchaînement des questions • date de réception du questionnaire et temps alloué pour y répondre • autres sources de données à utiliser pour simplifier la tâche des répondants • possibilité de déclaration électronique • progiciels de gestion généraux (non exclusifs) utilisés |
|---|---|

99201 _____

99202 _____

99203 _____

99204 _____

99205 _____

Vous avez perdu l'enveloppe-réponse?

Veuillez nous téléphoner au 1 888 881-3666 OU télécopier le questionnaire au 1 888 883-7999

OU

poster le questionnaire à Statistique Canada, Division des opérations et de l'intégration,
120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) K1A 0T6



Merci de votre collaboration

Les publications de Statistique Canada peuvent être consultées aux bureaux régionaux de Statistique Canada et dans toutes les grandes bibliothèques. Visitez aussi notre site Web à www.statcan.ca